du 11 mars 1988

Titre délivré 23 AOUT 1968

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Monsieur le Ministre · de l'Économie et des Classes Moyennes Service de la Propriété Intellectuelle BL4093 LUXEMBOURG

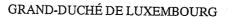
Demande de Brevet d'Invention

représenté (e) par E.T. Freylinger & E. Meyers, ing. cons. en prop. ind, 46 rue du Cimetière, Luxembourg, agissant en qualité) de mandataires, déposeint ce onze mars mil neuf cent quatre-vingt-huit (4) à 45-00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg: 1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant: Procédé de préparation de polyuréthane rigide (5) 2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires; 3. quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 11.03.1988 (6) 5. la délégation de pouvoir, datée de le ; 6. le document d'ayant cause (autorisation); déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont); DARIO CIZEMSKI SCUTO, Rua Tomé de Souza, 609, Sao Caetano do Sul-Sp-Brazil ILISON GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt.201, Sao Paulo-Sp-Brazil revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de demande (7) de Drevet d'invention déposée(s) en (8) Brésil le (9) 11 mars 1987 sous le N° (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A élittélisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg (12) sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrânce à mois. (13) Le déposée (a la Propriété Intellector de Ditatant pourg, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes,	I. Requête	(1)
représenté(e) par E.T. Freylinger & E. Meyers, ing. cons. en prop. ind, 46 rue du Cimetière, Luxembourg, agissant en qualité; de mandataires, dépose(m) co onze mars mil neuf cent quatre-vingt-huit (4) à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg: 1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant: Procédé de préparation de polyuréthane rigide (5) 2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires; 3. quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 11.03.1988 ; 5. la délégation de pouvoir, datée de le ; 6. le document d'ayant cause (autorisation); déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6) DARIO CIZEMSKI SOUTO, Rua Tomé de Souza, 609, Sao Caetano do Sul-Sp-Brazil LISON GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt.201, Sao Paulo-Sp-Brazil LISON GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt.201, Sao Paulo-Sp-Brazil revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de demande (7) de brevet d'invention déposée(s) en (8) Brésil le (9) 11 mars 1987 sous le N° (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A 6111(disen) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg (12) sollicite(n) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrânce à mois. (13) Le des des des des des des des des des de	09700 Sao Bernardo do Campo - Sp Brazil	(-)
dépose(nt) ce onze mars mil neuf cent quatre-vingt-huit (4) à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg: 1. la présente requête pour l'obtention d'un brevet d'invention concernant: Procédé de préparation de polyuréthane rigide (5) 2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires; 3. quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 11.03.1988; 5. la délégation de pouvoir, datée de le : 6. le document d'ayant cause (autorisation); déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6) DARTO OLZEWSKT SOUTO, Rua Tomée de Souza, 609, Sao Caetano do Sul-Sp-Brazil- ILSON CONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt-201, Sao Paulo-Sp-Brazil- ILSON GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt-201, Sao Paulo-Sp-Brazil- Le (9) 1.1 mars 1987 sous le N° (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A délitélisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg (12) sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrance à mois. (13) Le dégassant mandataire: (14) N. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuale Diffatant pour, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.	représenté(e) par E.T. Freylinger & E. Meyers, ing. cons. en prop. ind, 46 rue du Cimetière, Luxembourg, agissant en qual	
2. la description en langue française de l'invention en trois exemplaires; 3. quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 11.03.1988; 5. la délégation de pouvoir, datée de le ; 6. le document d'ayant cause (autorisation); déclarefin) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6) DARTO CLZEWSKI SOUTO, Rua Tomé de Souza, 609, Sao Caetano do Sul-Sp-Brazil- ILSON-GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt.201, Sao Paulo-Sp-Brazil- ILSON-GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt.201, Sao Paulo-Sp-Brazil- ILSON-GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt.201, Sao Paulo-Sp-Brazil- revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de demande (7) de brevet d'invention déposée(s) en (8) Brésil le (9) 11 mars 1987 sous le No (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A ditt(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg (12) sollicitéent) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrance à mois. (13) Le de Massicon mandataire: (14) II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle Bitrasphourg, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.	à 15.00 heures, au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, à Luxembourg:	(4)
3. quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le le ; 5. la délégation de pouvoir, datée de le ; 6. le document d'ayant cause (autorisation); déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (6) DARTO CLZEWSKI SOUTO,Rua Tomé de Souza,609,Sao Caetano do Sui-Sp-Brazil ILSON-GONCALVES DE MOURA,Rua Tomaz Carvalhal,347-apt.201,Sao Paulo-Sp-Brazil revendique(nt) pour la susdite demande de brevet la priorité d'une (des) demande(s) de demande (7) de brevet d'invention déposée(s) en (8) Brésil le (9) 11 mars 1987 sous le Nº (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A élitélisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg (12) sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivance à mois. (13) Le démande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle Discourse p. d. 15.00 heures Pr. le Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.		
de brevet d'invention déposée(s) en (8) Brésil le (9) 11 mars 1987 sous le N° (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46 rue du Cimetière, 1011 Luxembourg 50licite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrance à mois. (13) Le dépossance mandataire: 11 Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle Dittémbourg, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.	3. quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 11.03.1988 5. la délégation de pouvoir, datée de le 6. le document d'ayant cause (autorisation); déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): ODARIO OLZEWSKI SOUTO, Rua Tomé de Souza, 609, Sao Caetano do Sul-Sp-Brazil	(6)
au nom de (11) BRASTEMP S/A élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg 46 rue du Cimetière 1011 Luxembourg (12) sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrance à mois. (13) Le dépassance mandataire: (14) H. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle Distribution que de du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.	de brevet d'invention déposée(s) en (8) Brésil le (9) 11 mars 1987	
46 rue du Cimetière 1011 Luxembourg (12) sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnées, avec ajournement de cette délivrance à mois. (13) Le dépassance mandataire: (14) II. Procès-verbal de Dépôt La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle Distribution, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.	au nom de (11) BRASTEMP S/A	
La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes, Service de la Propriété Intellectuelle Discontinue, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d.	46 rue du Cimetière, 1011 Luxembourg sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmention avec ajournement de cette délivyance à mois. Le dépassance mandataire:	(12) nées, (13)
A COROTA	La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyers Service de la Propriété Intellectuelle Disdambourg, en date du: 11 mars 1988 Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes p. d.	

Brevet Nº 8

du 11 mars 1988

Titre délivré ...





Monsieur le Ministre

de l'Économie et des Classes Meys Anes O.OEB Service de la Propriété Intellectuelle DG RECU 093 LUXEMBOURG

0 2 - 46- 1988

Demande de Brevet d'Invention

I. Requête	(1)
La société dite : BRASTEMP S/A - Rua Marechal Deodoro 2785 (09700 Sao Bernardo do Campo - Sp Brazil	(2)
représenté(e) par E.T. Freylinger & E. Meyers, ing. cons. en prop. ind, 46 rue du Cimetière, Luxembourg, agissant en qualit de mandataires,	₹€)
dénografiet de la maria mail mané mané mané mané de la	(4)
Procédé de préparation de polyuréthane rigide (
 la description en langue <u>française</u> de l'invention en trois exemplaires; quatre planches de dessin, en trois exemplaires; 	
 4. la quittance des taxes versées au Bureau de l'Enregistrement à Luxembourg, le 11.03.1988 5. la délégation de pouvoir, datée de le 6. le document d'ayant cause (autorisation); 	,
déclare(nt) en assumant la responsabilité de cette déclaration, que l'(es) inventeur(s) est (sont): (SODARIO OLZEWSKI SOUIO, Rua Tomé de Souza, 609, Sao Caetano do Sul-Sp-Brazil WILSON GONCALVES DE MOURA, Rua Tomaz Carvalhal, 347-apt. 201, Sao Paulo-Sp-Brazi	6) i.l.
de brevet d'invention déposée(s) en (8) <u>Brésil</u> le (9) <u>11 mars 1987</u>	7)
sous le N° (10) 8701098 au nom de (11) BRASTEMP S/A	
élit(élisent) domicile pour lui (elle) et, si désigné, pour son mandataire, à Luxembourg	
46 rue du Cimetière, 1011 Luxembourg (12	(2)
sollicite(nt) la délivrance d'un brevet d'invention pour l'objet décrit et représenté dans les annexes susmentionnée	es,
avec ajournement de cette délivyance à	
Le déposant mandataire:	
II. Procès-verbal de Dépôt	
La susdite demande de brevet d'invention a été déposée au Ministère de l'Économie et des Classes Moyennes	ŧs,
Service de la Propriété Intellectuelle, Discombourg, en date du: 11 mars 1988 à 15.00 heures Pr. le Ministre de l'Économie et des Classes Moyennes, p. d. Le chef du service de la propriété intellectuelle,	

COSG

Revendication de la priorité d'une demande de brevet déposée en Brésil le 11 mars 1987 sous le N° 8701098

Mémoire descriptif déposé à l'appui d'une demande de brevet d'invention luxembourgeois pour :

Procédé de préparation de polyuréthane rigide

par : BRASTEMP S/A

Rua Marechal Deodoro 2785 09700 Sao Bernardo do Campo - Sp Brazil

Procédé de préparation de polyuréthane rigide.

La présente invention concerne un procédé pour la préparation de polyuréthane rigide (renforcé ou non) approprié pour remplacer des tôles et d'autres pièces en acier dans des appareils ménagers tels que des réfrigérateurs, des congélateurs, des machines à lessiver, des lave-vaisselle, des séchoirs de linge et des fours à micro-ondes. Les procédés couramment connus pour la fabrication d'appareils ménagers de type dit "à ligne blanche" présentent certains inconvénients dus à l'utilisation de panneaux en acier et d'autres éléments structuraux. Dans ces techniques conventionnelles, l'utilisation de pièces en acier, en particulier, de plaques, limite les variations de conformation de l'assemblage, elle nécessite diverses opérations de fabrication pour la préparation finale en vue de l'assemblage de l'appareil ménager et l'utilisation d'un garnissage intérieur des panneaux avec une matière isolante dans le cas des réfrigérateurs et des congélateurs, tandis qu'elle nécessite des traitements spéciaux pour minimiserles effets de la corrosion qui n'est jamais totalement éliminée.

Compte tenu des inconvénients de l'état de la technique pour la fabrication de ces appareils ménagers, on a élaboré un nouveau produit en polyuréthane pour la construction de panneaux et d'autres pièces de ces dispositifs. Il est

25

5

10

15

déjà bien connu de remplacer des éléments métalliques par des éléments en polyuréthane dans des éléments constitutifs de véhicules automobiles tels que les pare-chocs et dans d'autres domaines Toutefois, bon nombre des produits en poly-5 industriels. qui remplacent des éléments métaluréthane connus liques, constituent des élastomères ayant un allongement supérieur à 100%, considérant la norme ASTM D-638 de 1977 pour le procédé d'essai d'allongement. De même, ces structures composites en 10 polyuréthane obtenues par la réaction chimique fondamentale entre une composition contenant des groupes hydroxyle (polyols) et une composition comportant des radicaux NCO (polyisocyanates aromatiques) en présence de catalyseurs et d'autres 15 additifs de réglage des propriétés, ont des caractéristiques élastomères les rendant inadéquates en tant que produits de remplacement d'éléments métalliques rigides des appareils ménagers de type "à ligne blanche" définis ci-dessus. 20 peut trouver des exemples de ces polyuréthanes élastomères utilisés dans ce que l'on appelle des procédés de moulage réactionnel par injection dans les brevets des Etats-Unis d'Amérique 4.243.760, 4.444.910 et 4.540.768 où l'on décrit la réaction 25 d'un polyol (polyéther, polyester aminé ou polymère) ayant un poids moléculaire élevé, d'un polyisocyanate (aromatique ou autre) et d'un agent d'allongement de chaîne (diamine aromatique ou à terminaison amino). D'autres produits de poly-30 uréthane couramment connus prennent la forme de polyuréthanes non élastomères rigides résultant également fondamentalement de la réaction d'un polyol avec un polyisocyanate en présence de catalyseurs, d'agents d'allongement de chaîne et d'autres 35

.

5

10

15

20

25

30

35

additifs. Bien qu'il s'agisse de produits rigides, ces polyuréthanes sont non cellulaires, conduisant ainsi à l'obtention de produits ayant une haute dureté inopportune et un faible pouvoir d'isolation thermique, les rendant ainsi inadéquats pour la construction de panneaux destinés à ces appareils ménagers et, de plus, en termes de caractéristiques d'isolation thermique, ils sont déficients dans la construction de panneaux destinés à des congélateurs et des réfrigérateurs. Dans le document BR 188.162/67, on décrit une certaine matière de polyuréthane du type mentionné ci-dessus impliquant l'addition d'une faible quantité d'une résine époxy non durcie à une composition contenant une résine de polyuréthane afin d'accroître la résistance à la déformation par la chaleur et la stabilité des couleurs des produits rigides de polyuréthanes non élastomères et non cellulaires.

On prépare encore d'autres produits de polyuréthanes connus par la réaction de trois polyols avec des polyisocyanates, et un polyuréthane de ce type est décrit dans le document BR 7904252 ayant un rapport de module de flexion -29°C/70°C ne dépassant pas -3,4, un de ces trois polyols ayant, vis-à-vis du polyisocyanate, une réactivité supérieure à celle de l'un des deux autres polyols (compositions d'hydrogène actif). De même, dans ce cas, les produits de polyuréthanes obtenus possèdent des caractéristiques les rendant inadéquats en tant que produits de remplacement de panneaux en tôle dans des appareils ménagers de type " à ligne blanche", étant donné qu'ils font nécessairement appel à trois polyols et qu'ils ont un rapport de module de flexion qui, bien que se situant dans l'intervalle de la présente invention, est en relation

5

10

15

20

25

30

35

avec de très faibles valeurs d'essai pour permettre leur utilisation dans des appareils ménagers.

La présente invention concerne un procédé pour la préparation d'un polyuréthane rigide, thermiquement stable, cellulaire ou microcellulaire, renforcé ou autre, ayant un allongement inférieur à 100% et se situant, de préférence, entre 2 et 50%, avec une densité se situant entre 0,20 et 1,30 g/cm³, de préférence, d'environ 0,60 g/cm³, le produit de polyuréthane rigide étant obtenu par le mélange et la réaction d'une résine définie par au moins un polyéther-polyol et/ou un polyesterpolyol, aminés et non aminés, dérivant du sucrose et de l'oxyde de propylène, ayant un poids moléculaire se situant entre 100 et 5.000, des indices hydroxyle se situant entre 30 et 500 et une viscosité de 100 à 10.000 centipoises, en une quantité de 5 à 100 parties en poids de résine ; de même que d'un polyisocyanate aromatique choisi parmi le groupe défini par le toluène-diisocyanate (TDI) et le diphénylméthane-diisocyanate (MDI) ayant une viscosité de 8 à 1.000 centipoises, avec un pourcentage de groupes NCO de 30 à 40 et en quantités de 90 à 150 parties en poids, le rapport de mélange entre les deux composants isocyanate (NCO) et résine (OH) NCO/OH se situant entre 0,60 et 2,20.

L'invention concerne également le produit obtenu par la réaction mentionnée ci-dessus.

Outre les compositions fondamentales mentionnées ci-dessus (polyols et polyisocyanates), le produit en question peut comporter, comme composants réactionnels, des agents réglant les dimensions des cellules, des agents d'allongement de chaîne, des agents d'expansion, des agents de renforcement et des agents retardateurs de combustion.

Le produit de polyuréthane rigide obtenu par les réactions mentionnées ci-dessus est particulièrement utile comme produit de remplacement de tôles d'acier dans des appareils ménagers,

- en particulier, ceux de type dit "à ligne blanche", car il présente les avantages suivants :
 - la composition de polyuréthane peut être injectée et épouse la forme du moule, offrant ainsi une plus grande souplesse de conception ;
- il a un cycle de traitement rapide augmentant ainsi la productivité;
 - il constitue une matière isolante qui est recommandée pour des systèmes nécessitant de l'énergie et la conservation de produits alimentaires,
- par exemple, des réfrigérateurs et des congélateurs;
 - il est une matière résistant à la corrosion, apportant ainsi une solution aux problèmes que pose le remplacement de pièces usées par l'oxydation ou la corrosion provoquée par des produits chimiques;
 - on peut y appliquer une peinture par des procédés conventionnels, facilitant ainsi son utilisation à des fins esthétiques;
- il permet des applications décoratives sous les formes et les procédés les plus divers, par exemple, les adhésifs d'estampage à chaud, la sérigraphie, etc.;

- il possède une résistance mécanique à de basses et de hautes températures.
- La composition en vue d'obtenir le polymère de polyuréthane rigide ayant des propriétés
 physico-chimiques appropriées pour le remplacement
 de l'acier dans des appareils ménagers est en
 relation directe avec le choix des matières premières
 et les quantités dans lesquelles elles sont utilisées.

5

10

15

20

25

30

35

La matière première utilisée pour la formation de la résine comprend fondamentalement :

a) un mélange de polyéther-polyols et de polyesters (aminés ou non) dérivant du sucrose et de l'oxyde de propylène et ayant un poids moléculaire se situant entre 100 et 3.000, un indice hydroxyle de 30 à 450 et une viscosité de 100 à 10.000 centipoises, la quantité utilisée se situant entre 5 et 100 parties en poids de la résine. On prépare les polyéther-polyols en faisant réagir un oxyde d'alkylène et ceux qui en dérivent, avec ces compositions contenant de l'hydrogène actif comme promoteur. Les oxydes d'alkylène les plus largement employés sont, par exemple, l'oxyde d'éthylène et l'oxyde de propylène. Parmi les promoteurs de choix, il y a l'éthylène-glycol, le propylèneglycol, le butane-diol, le glycérol, le triméthylolpropane, le pentaérythritol, le sorbitol, le sucrose et leurs mélanges. Parmi d'autres promoteurs pour les polyols aminés, il y a : l'ammoniac, l'éthylène-diamine, la diéthylène-triamine, la toluène-diamine, le diaminodiphényl-méthane, la triéthylène-tétramine, l'éthanolamine et leurs Parmi les procédés en vue d'obtenir mélanges. des polyéther-polyols, on peut mentionner, par exemple, les brevets des Etats-Unis d'Amérique nº 2.948.757 et 3.000.963.

Les polyester-polyols résultent de la réaction d'un acide ou d'un anhydride carboxylique avec un alcool polyhydrique. Les acides les plus courants sont l'acide adipique, l'acide phtalique et l'anhydride phtalique, tandis que les alcools sont l'éthylène-glycol, le propylène-glycol, le dipropylène-glycol, le triméthylol-propane, le mannitol, le sucrose et leurs mélanges. Outre

de la partie structurale du polymère formé : des fibres de verre broyées ou martelées, de même que des coques de riz, des coques de café, des coques de maïs et des brins de polypropylène, des charges minérales telles que le carbonate de calcium, le talc, le mica, des microsphères de verre, etc., que l'on emploie à raison de 0 à 50 parties en poids de la résine;

g) un agent retardateur de combustion, qui est le N,N-(2-hydroxyéthyl)amino-éthyl-phosphate de diéthyle et le phosphate de tri-(ß-chloro-isopropyle), que l'on emploie à raison de 5 à 30 parties en poids de la résine. La résine formée à partir des éléments définis ci-dessus est mélangée de manière stoechiométrique avec un polyisocyanate aromatique responsable de la formation des groupes NCO qui, en réagissant avec les autres composants, forme le polyuréthane. Les matières premières les plus largement employées sont le toluène-diisocyanate (TDI), le diphénylméthane-diisocyanate (MDI) et un prépolymère de TDI ou de MDI, ayant une viscosité se situant entre 8 et 1.000 et 30 à 40% de groupes NCO, que l'on emploie à raison de 90 à 150 parties en poids.

Il existe différents procédés pour la préparation d'isocyanates, mais celui adopté à l'échelle industrielle est la phosgénation d'amines primaires. La méthode principale pour l'obtention du TDI consiste à partir du toluène qui, par nitration, permet d'obtenir un mélange d'isomères de mononitrotoluène ; après une nouvelle nitration, on obtient le 2,4-dinitrotoluène (80%) et le 2,6-dinitrotoluène (20%) ; après une réduction et une phosgénation, on aboutit au toluène-diisocyanate 80/20, soit un mélange d'isomères appelé TDI dans

35

5

10

15

20

25

le commerce.

5

10

15

20

25

30

35

La méthode en vue d'obtenir le MDI consiste à partir d'aniline et de formaldéhyde ; après une condensation et une phosgénation ultérieure, on obtient le diphénylméthane-4,4-diisocyanate connu dans le commerce sous le nom de MDI.

Le mélange de matières premières du paragraphe "a" au paragraphe "g" en proportions définies est appelé "résine". La composition de polyuréthane rigide est le résultat de la réaction chimique entre la résine et l'isocyanate, cette réaction étant effectuée au moyen d'une machine d'injection appropriée, qui forme le mélange des deux composants. Le procédé en vue d'obtenir des pièces et des panneaux en polyuréthane rigide (renforcés ou non) ayant une densité se situant entre 0,20 et 1,30 g/cm³, est effectué en injectant ce mélange dans un moule approprié apte à résister à la pression due à l'expansion. En quelques secondes, le mélange épouse la forme du moule et en une période de 1 à 10 minutes, la pièce est finie et peut être démoulée. Tout comme pour d'autres matières polymères, les propriétés des polymères de polyuréthanes sont en relation avec le poids moléculaire, les forces intermoléculaires, la rigidité, les segments de la chaîne polymère, la cristallinité et le degré de réticulations. Les essais de résistance ont démontré qu'en accentuant les caractéristiques mentionnées ci-dessus, on observait un accroissement non directement proportionnel des propriétés des polymères de polyuréthanes. Dans le cas de la présente invention, c'est exactement ce qui se produit ; le choix de la matière première responsable de ces caractéristiques est fondamental pour l'obtention d'un produit ayant

les propriétés d'isolation thermique, de résistance aux chocs, de robustesse mécanique et de résistance à la corrosion pour pouvoir remplacer l'acier dans des appareils ménagers. On décrira ci-après quelques exemples de compositions de matières premières et leurs propriétés mais ce, sans aucunement limiter l'invention.

EXEMPLE 1

Lors de la préparation de la résine, 10 on a mélangé les matières premières suivantes : 40 parties en poids d'un polyéther-polyol d'un poids moléculaire de 450 et d'un indice hydroxyle de 410, 5 parties en poids d'un polyéther-polyol d'un poids moléculaire de 1.000 et d'un indice 15 hydroxyle de 110, 30 parties en poids d'un polyétherpolyol d'un poids moléculaire de 4.700 et d'un indice hydroxyle de 34, 60 parties d'un polyesterpolyol d'un poids moléculaire de 280 et d'un indice hydroxyle de 430, 2 parties en poids d'un agent 20 tensio-actif dérivant du diméthylpolysiloxane d'un poids moléculaire de 5.000 et d'un indice hydroxyle de 115, 2,5 parties en poids d'un catalyseur aminé, à savoir la diméthylcyclohexylamine, ainsi que 20 parties en poids de trichloromono-25 fluorométhane. On a mélangé ce mélange avec 98,8 parties en poids de toluène-diisocyanate dans un mélangeur approprié à une vitesse réglée, ce mélange ayant été injecté dans un moule de forme rectangulaire. Après durcissement, on a prélevé 30 des échantillons pour effectuer les essais repris dans le tableau 2.

EXEMPLE 2

Lors de la préparation de la résine, on a mélangé 50 parties en poids d'un polyétherpolyol d'un poids moléculaire de 450 et d'un indice

35

hydroxyle de 410, 50 parties en poids d'un polyétherpolyol aminé d'un poids moléculaire de 480 et
d'un indice hydroxyle de 470, 2,5 parties en poids
d'un agent tensio-actif de diméthylpolysiloxane
d'un poids moléculaire de 5.000, 2 parties en
poids d'un catalyseur de tétraméthylène-diamine
et 10 parties en poids de trichloromonofluorométhane.
On a mélangé cette résine avec 110 parties en
poids de diphénylméthane-diisocyanate dans un
mélangeur approprié et à une vitesse réglée, le
mélange ayant été ensuite injecté dans un moule
de forme rectangulaire. Après durcissement, on
a prélevé des échantillons pour effectuer les
essais repris dans le tableau 2.

15 EXEMPLE 3

5

10

20

25

30

35

Pour la préparation de la résine, on a mélangé 80 parties en poids d'un polyéther-polyol d'un poids moléculaire de 450 et d'un indice hydroxyle de 410, 20 parties en poids d'un polyesterpolyol d'un poids moléculaire de 280 et d'un indice hydroxyle de 430, 2,5 parties en poids de diméthylsiloxane d'un poids moléculaire de 5.000 dissous dans du dipropylène-glycol et ayant un indice hydroxyle de 115, 3,0 parties en poids de tétraméthyl-éthylène-diamine et 10 parties en poids de trichloromonofluorométhane. On a mélangé cette résine avec 120 parties en poids de diphénylméthanediisocyanate dans un mélangeur approprié et à une vitesse réglée, le mélange étant injecté dans un moule de forme rectangulaire. Après durcissement, on a prélevé des échantillons pour effectuer les essais repris dans le tableau 2.

EXEMPLE 4

Pour la préparation de la résine, on a mélangé 80 parties en poids d'un polyéther-polyol d'un poids moléculaire de 450 et d'un indice hydroxyle de 410, 20 parties en poids d'un polyester-polyol d'un poids moléculaire de 280 et d'un indice hydroxyle de 430, 3,0 parties en poids de diméthylpolysiloxane, 3,0 parties en poids de tétraméthyléthylène-diamine, 10 parties de trichloromonofluorométhane et 5 parties en poids de fibres de verre broyées d'une longueur de 3,1 mm.

On a mélangé cette résine avec 120 parties en poids de toluène-diisocyanate dans un mélangeur approprié et à une vitesse réglée, le mélange ayant été injecté dans un moule de forme rectangulaire. Après durcissement, on a prélevé des échantillons pour effectuer les essais repris dans

le tableau 2. 15

5

Caractéristiques de la matière première

	Caracteristiques de la matrere promitere				
	Produit	Viscosité	Indice	Poids	
		centi-	OH	molé-	
		poises		culaire	
5	Polyol I	8.000	410	450	
	Polyol II	175	110	1.000	
	Polyol III	1.000	34	4.700	
	Polyol IV	5.000	470	480	
	Polyol V	10.000	430	280	
10	Diméthylpolysiloxane	434	115	5.000	
	Tétraméthyléthylène-	4		116	
	diamine				
	Diméthyldichlorohexyl-	3		127	
	amine				
15	Trichloromonofluoro-			137,4	
	méthane				
	Toluène-diisocyanate	10		182,2	
	Diphénylméthane-	120-800		242	
	diisocyanate				
20	Produits	Densité e	en I	Indice de	
		groupes 1	ICO,	réfraction	
		%			
		g/cm ³			
	Polyol I	1,080		1,467	
25	Polyol II	1,008		1,451	
	Polyol III	1,018		1,456	
	Polyol IV	1,110		1,478	
	Polyol V	1,236		1,587	
	Diméthylpolysiloxane	1,052		1,454	
30	'l'étraméthyléthylène-diamine	0,770			
	Diméthylcyclohexylamine	0,850			
	Trichloromonofluorométhane				
	Toluène-diisocyanate	1,25			
	Diphénylméthane-diisocyanate	1,23			

Remarque : les polyols I, II et III sont des polyéthers dérivant du sucrose et de l'oxyde
de propylène. Le polyol IV est un
polyéther aminé dérivant du sucrose
et de l'oxyde de propylène, polymérisé
avec une amine tertiaire. Le polyol V
est un polyester dérivant du radical
du téréphtalate de diméthyle et du

dipropylène-glycol.

TABLEAU 2 (Propriétés)

	Caractéristiques		Exemples			
		1	2	3	4	
5	Densité, g/cm ³	0,40	0,60	0,60	0,60	
	Temps de formation de crème, sec.	13	18	16	19	
	Temps de formation de gel, sec.	36	40	33	33	
	Adhérence libre, sec.	60	55	49	65	
	Temps d'agitation, sec.	4	6	6	10	
10	Température du moule, °C	25	25	25	25	
	Démoulage, minutes	20	10	10	20	
	Ecoulement à la chaleur à					
	50°C, mm	19	2	3	1,5	
	Ecoulement à la chaleur à					
15	70°C, mm	30	10	5	2	
	Résistance à la traction, MPa	12	20	15	21	
	Allongement, %	3	3	10	4	
	Résistance à la flexion, MPa	0,7	36,5	32,8	37,5	
	Facteur K - (W(M.K.)	0,048	0,038	0,041	0,042	
20	Absorption d'eau, %	4	0,7	1,4	3	
	Dureté Shore A	80	100	100	100	
	Dureté Rockwell R	110	100	63	53	
	Résistance à la corrosion	*	*	*	*	
	Résistance aux chocs d'Izod,J/m	0,3	13,7	20,8	21,4	
25	* pas de corrosion					

EFFET DES POLYOLS

30

35

La réaction des groupes hydroxyle de polyols avec un isocyanate est un exemple spécifique de formation de polyuréthane ; les différents indices hydroxyle et poids moléculaires confèrent des propriétés différentes aux groupes formés. Dans le cas de polymères rigides (comme c'est le cas dans la présente invention), les graphiques des figures 1, 2, 4 et 5 des dessins annexés montrent une amélioration de la résistance du produit en

réduisant la quantité des polyols de poids moléculaire élevé et en augmentant celle des polyols de bas poids moléculaire. En règle générale, les polyols de bas poids moléculaire et d'un haut indice hydroxyle sont utilisés pour des polymères rigides cellulaires ou microcellulaires, tandis que les polyols de poids moléculaire élevé et d'un indice hydroxyle inférieur sont utilisés pour des élastomères et des polymères flexibles, etc.

5

10

15

20

25

30

35

La combinaison de ces polymères confère des propriétés intermédiaires au polymère formé.

EFFET DE L'AGENT TENSIO-ACTIF

L'agent tensio-actif ou le stabilisant de cellules est un agent mouillant responsable de la grosseur uniforme des cellules formées.

Une faible teneur en agent tensio-actif donne lieu à la formation de grosses cellules non uniformes, tandis qu'une teneur appropriée en agent tensio-actif donne de petites cellules uniformes. En ce qui concerne les propriétés, l'effet est atténué suite à l'influence des autres compositions, mais cet effet peut être observé ou mesuré au microscope, c'est-à-dire que la grosseur des cellules peut se situer entre 2 et 200 microns.

EFFET DU CATALYSEUR

Comme représenté en figure 7, un accroissement de la teneur en catalyseur a pour effet de réduire le temps de formation de crème, de gélification et d'adhérence libre si l'on considère des systèmes semblables, au même titre que dans des systèmes comportant différents polyols, ce phénomène se produit, mais non de manière proportionnelle. Les catalyseurs à base d'amines et d'étain servent à orienter rapidement la réaction

entre l'isocyanate et les composés hydroxyle afin d'empêcher l'affaissement des cellules et de telle sorte que le polymère puisse durcir d'une manière préétablie.

EFFET DE L'AGENT GONFLANT

5

10

15

20

25

30

L'agent le plus utilisé pour des polymères rigides est le trichloromonofluorométhane (R-11) qui, par suite de ses propriétés et du fait qu'il est encapsulé dans les cellules, confère des propriétés isolantes nettement améliorées (faible facteur K) au polymère, sans compter qu'il est également un agent physique réduisant la viscosité de la résine et facilitant ipso facto le traitement. La réduction de la concentration en R-11 a pour effet d'augmenter la densité du polymère et d'améliorer les propriétés mécaniques (voir figures 1, 2, 4). L'isolation thermique est fonction non seulement de la quantité de R-11, mais également de l'autre matière première et son effet n'est pas directement proportionnel à la qualité de R-11 (voir figure 5).

EFFET DES ISOCYANATES

La réaction des composés isocyanates avec des composés contenant des groupes hydroxyle donne lieu à la formation du polymère d'uréthane et, dans le cas de polyuréthanes rigides, le choix des matières premières doit être orienté vers la formation de réticulations conférant une robustesse mécanique au polymère formé. Dans les exemples cités, on peut observer que l'on obtient les meilleures propriétés lorsqu'on emploie MDI; ceci s'explique par le fait que le polymère comporte une molécule plus appropriée pour la formation de réticulations que le TDI.

EFFET DES CHARGES

Les charges ont pour fonction d'accroître le remplissage et de conférer une meilleure robustes-se mécanique au polymère (voir figures 1, 2, 3 et 4); on peut mentionner l'exemple 4 dans lequel les propriétés mécaniques sont nettement améliorées par l'introduction de fibres de verre.

En se basant sur les effets exercés
par chaque matière première sur le polymère final
et leurs propriétés respectives, on peut se rapporter à chaque exemple et à son application respective; les exemples 1 à 3 sont adoptés dans la
fabrication de panneaux et de pièces pour réfrigérateurs et congélateurs en raison de leurs propriétés d'isolation et de leur résistance à la corrosion;
l'exemple 4 est adopté dans la fabrication de
panneaux et de pièces pour machines à laver, lavevaisselle, séchoirs de linge et fours à microondes, en raison de leur résistance à la traction,
de leur effet structural, de leur résistance aux
chocs et de leur absence totale de corrosion.

REVENDICATIONS

- Procédé de préparation de polyuréthane rigide, thermiquement stable, cellulaire ou microcellulaire, renforcé ou non, ayant un allongement inférieur à 100% et se situant, de préférence, 5 entre 2 et 50%, ainsi qu'une densité se situant entre 0,20 et 1,30 g/cm³, de préférence, d'environ 0,60 g/cm³, caractérisé en ce qu'il comprend l'étape consistant à faire réagir une résine définie par au moins un polyéther-polyol et/ou un polyester-10 aminés ou non aminés, dérivant du sucrose polyol, et de l'oxyde de propylène et ayant un poids moléculaire de 100 à 5.000, un indice hydroxyle compris entre 30 et 500 et une viscosité de 100 à 10.000 centipoises, en une quantité de 5 à 100 parties 15 en poids de la résine, avec un polyisocyanate aromatique choisi parmi le groupe défini par le toluène-diisocyanate (TDI) et le diphénylméthanediisocyanate (MDI), ayant une viscosité de 8 à 1.000 centipoises avec 30 à 40% de groupes NCO 20 et en une quantité de 90 à 150 parties en poids de la résine.
 - 2. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 5 à 100 parties en poids d'un polyéther-polyol aminé.

25

30

- 3. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 5 à 50 parties en poids d'un polyester-polyol dérivant de radicaux de téréphtalate de diméthyle et de dipropylène-glycol.
- 4. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 0,1 à 5 parties en poids d'un agent tension-actif réglant la grosseur des

5

10

15

20

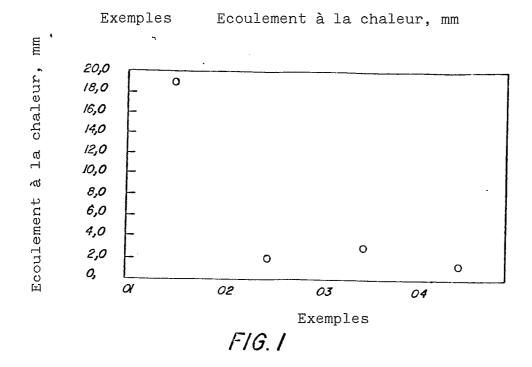
25

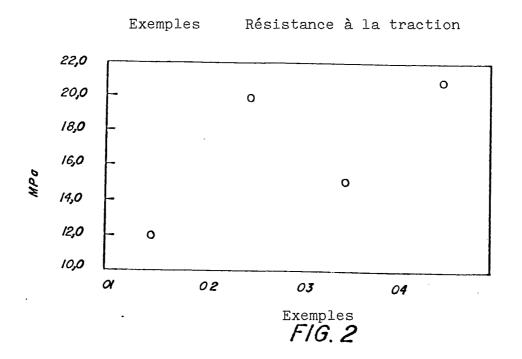
30

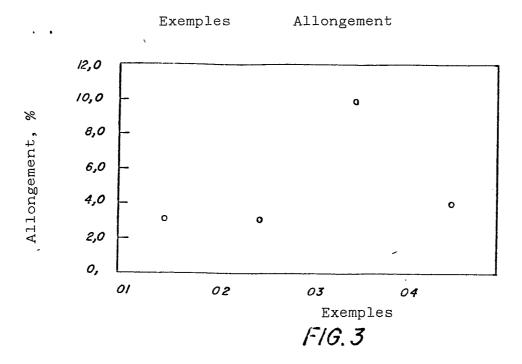
cellules et défini par une silicone dérivant d'un polydiméthylsiloxane.

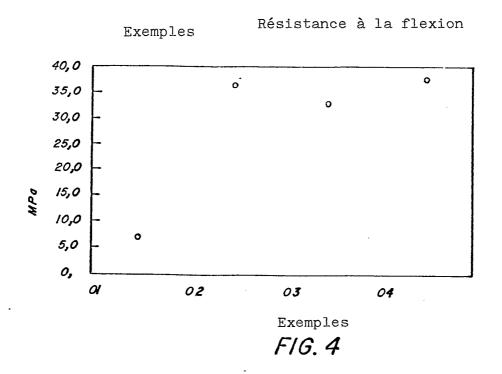
- 5. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 0 à 30 parties en poids d'un agent d'allongement de chaîne choisi entre un diol et un triol.
- 6. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 5, caractérisé en ce que l'agent d'allongement de chaîne est choisi parmi le groupe comprenant le glycérol, le diéthy-lène-glycol et le 1,4-butane-diol.
- 7. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 0 à 30 parties en poids d'un agent d'expansion constitué de trichloromono-fluorométhane.
- 8. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 0,1 à 8 parties en poids d'un catalyseur à base d'amines tertiaires et/ou d'étain, choisi parmi la tétraméthyléthylènediamine, la diméthylcyclohexylamine, le dilaurate d'étain-dibutyle et l'octoate d'étain.
- 9. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 0 à 50 parties en poids d'un agent renforçant choisi parmi le groupe comprenant des mèches de fibres de verre broyées ou martelées, des coques de riz, des coques de maïs, des coques de café, des brins de polypropylène et de polyéthylène, ainsi que des charges minérales.
- 10. Procédé de préparation de polyuréthane rigide selon la revendication 1, caractérisé en ce que la résine comprend 5 à 30 parties en poids

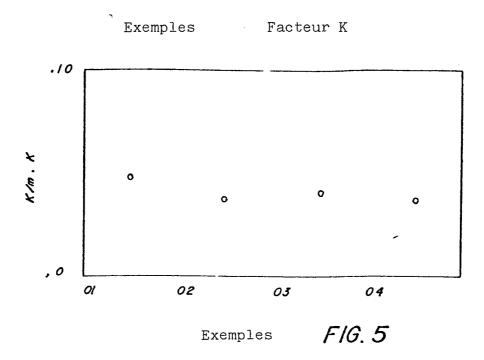
d'un agent retardateur de combustion choisi parmi le N,N-bis-(2-hydroxyéthyl)amino-éthyl-phosphonate de diéthyle ou le phosphate de $tri-(\beta-chloro-isopropyle)$.

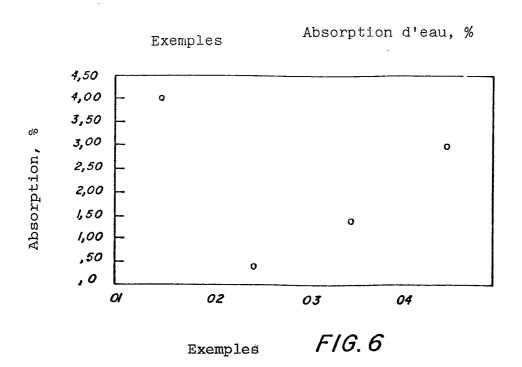












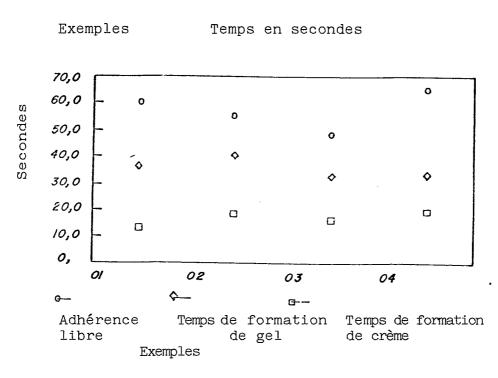


FIG. 7